



Perspectives chinoises

78 | juillet-août 2003
Varia

Illusion identitaire et métissage culturel chez les « Sinoi » de la Réunion

Les descendants de Chinois, Cantonais ou Hakka, représentent de 20 000 à 25 000 personnes dans l'île

Live Yu-Sion



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/160>
ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 août 2003
ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Live Yu-Sion, « Illusion identitaire et métissage culturel chez les « Sinoi » de la Réunion », *Perspectives chinoises* [En ligne], 78 | juillet-août 2003, mis en ligne le 02 août 2006, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/160>

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

© Tous droits réservés

Illusion identitaire et métissage culturel chez les « Sinoi » de la Réunion

Les descendants de Chinois, Cantonais ou Hakka, représentent de 20 000 à 25 000 personnes dans l'île

Live Yu-Sion

- 1 Aujourd'hui, la grande majorité des descendants de Chinois ou Réunionnais d'origine chinoise ont perdu l'essentiel des éléments culturels de leurs ancêtres et ne parlent plus le cantonais ou le hakka. Il sera question dans cet article du métissage culturel et du « retour aux sources » des descendants de Chinois de la Réunion, et du problème de l'identité ethnique et culturelle au sein d'une société créole, métissée depuis sa formation. A la Réunion, les relations sociales ou les rapports sociaux sont constamment traversés par la quête identitaire des cultures d'origine. Celles-ci tiennent davantage de phénomènes de perception ou de représentations sociales que de réalités car les différents groupes de Réunionnais ont perdu depuis deux, trois ou quatre générations, leur langue et leur culture ancestrales. Les désignations courantes en créole de Sinoi (Chinois), Malabars (Tamouls) Z'arabs (Indo-musulmans), Caf's (Afro-malgaches), Yab (Blancs paupérisés), Gro-blan (Blancs nantis) ne renferment guère de relents xénophobes ou racistes, elles constituent des usages langagiers populaires hérités de l'histoire coloniale.
- 2 Quelles peuvent être les motivations de la recherche identitaire et le sens de la volonté de « retour aux sources » des Sinoi qui se disent, se considèrent et se perçoivent comme Chinois à tous points de vue ?¹ Pour apporter un début de réponse, il s'avère nécessaire de revenir brièvement sur l'histoire de l'immigration des Chinois à la Réunion et de leur organisation sociale et culturelle. Par ailleurs, l'évolution du contexte social et politique de l'île depuis deux ou trois décennies pourraient constituer un autre élément de compréhension de cette quête des « origines ».
- 3 La Réunion est une île située dans la zone sud-ouest de l'Océan Indien, à 880 kilomètres à l'est de Madagascar. Déserte au moment de sa découverte par les Portugais au début du

XVI^e siècle, elle devient une possession française en 1642, mais n'est habitée, de façon permanente que depuis 1663. Anciennement appelée île Bourbon, elle change de nom en 1793 pour porter celui de la Réunion après la Révolution française. En 1946, de statut de colonie, elle passe à celui de département français d'outre-mer. Au cours de ses trois cents cinquante années d'histoire, la Réunion est peuplée par des arrivées successives de populations originaires d'Europe, d'Afrique, de Madagascar, des Comores, d'Asie ou d'Amérique : migrants, colons, colonisateurs, esclaves, travailleurs contractuels, marchands, etc. Aujourd'hui, l'île devenue terre de métissage, société pluriethnique et pluriculturelle, compte plus de 700 000 habitants.

Bref historique et caractéristiques de l'organisation sociale des Chinois de la Réunion

- 4 L'histoire des Chinois de La Réunion est connue dans ses principales lignes². Elle est marquée par deux formes d'immigration : l'une contractuelle et l'autre dite libre.

Immigration contractuelle

- 5 L'immigration contractuelle commence quelques années avant l'abolition de l'esclavage (1848) à la Réunion. Le recours à la main-d'œuvre étrangère pour remplacer les esclaves dans les plantations est la principale motivation du recrutement de travailleurs contractuels chinois. Un premier contingent de Chinois arrive à la Réunion en 1844, en provenance de Malaisie et non directement de Chine. Ces hommes sont destinés aux travaux de l'agriculture, d'endiguement des rivières ou encore à la sériculture. Mais dès 1846, l'Administration coloniale arrête le recrutement des Chinois, considérés comme « mauvais travailleurs » à la suite d'actes de révoltes et de violences perpétrés par certains d'entre eux. Les conditions de vie et de travail dans les plantations n'étaient pas très éloignées de celles que connurent les esclaves africains ou malgaches. La recherche de la rentabilité à tout prix était la principale motivation des maîtres ou propriétaires de plantations.
- 6 En 1901, une deuxième tentative d'utilisation d'un groupe de 808 Chinois embarqués à Fuzhou, en Chine, se solde, comme la fois précédente, par un échec. Les Chinois refusent la condition servile, dénoncent le non respect du contrat et les mauvais traitements infligés par leurs employeurs des plantations. Ils quittent presque tous l'île en 1907, en raison des troubles qu'ils ont suscités dans les plantations de diverses propriétés.
- 7 Ces deux vagues migratoires sous contrat ne présentent guère d'intérêt sociologique pour l'étude des descendants de Chinois puisque la plupart d'entre eux ont quitté ou abandonné la Réunion à la fin (ou avant la fin pour certains) de leur contrat. Les Sinoi d'aujourd'hui sont issus de l'immigration chinoise arrivée au XX^e siècle.

Immigration libre

- 8 L'immigration dite libre des Chinois commence après la promulgation, en 1862, d'un décret permettant à tout étranger de s'engager librement comme travailleur à la Réunion. Chaque année, plusieurs centaines de Chinois originaires des provinces du Sud de la Chine (Guangzhou), quittent leur village natal pour la Réunion (voir tableau). Entre 1920 et 1940, leur nombre s'accroît régulièrement dépassant plusieurs milliers. Certains rejoignent des membres de leur famille, d'autres sont poussés à partir par des événements comme la guerre sino-japonaise (voir tableau). En 1946, les lois et réglementations en matière d'immigration en vigueur en France s'appliquent à la Réunion devenue département français d'outre-mer. A partir de 1950, l'immigration chinoise à la Réunion cesse pratiquement en raison de la fermeture de la Chine. La grande majorité des Chinois de la Réunion d'aujourd'hui sont des descendants de ces migrants volontaires et non des travailleurs contractuels arrivés au XIX^e siècle.

Groupes linguistiques

- 9 Il n'existe que deux groupes linguistiques à la Réunion : les Cantonais et les Hakka. Les Cantonais sont les premiers à immigrer à la Réunion dès 1880, venant des villages environnants de la ville de Guangzhou (Nanhai, Shunde, Shajiao). Ils sont généralement établis dans la partie nord de l'île : Saint-Denis, Saint-André, Saint-Benoît. Cependant d'autres Cantonais ont déjà commencé, vers 1850, à émigrer de l'île Maurice vers la Réunion³.
- 10 Les premiers Hakka arrivent de Meixian ou de Maurice à partir de 1885-1890. D'autres, quelques années plus tard, émigrent des protectorats français de l'Asie du Sud-Est (Indochine). Les Hakka s'installent dans le sud de l'île (Saint-Pierre, Le Tampon), en raison, semble-t-il, de la concurrence commerciale et des clivages anciens entre eux et les Cantonais.

Effectifs

- 11 Les Chinois représentent un pourcentage peu important de la population réunionnaise. Au XIXe siècle, leur nombre n'atteint pas un millier d'individus, mais il augmente de 1 000 à 4 000 entre 1900 et 1950. Cependant, les mouvements migratoires fréquents entre Maurice, la Réunion, les Seychelles et Madagascar ne permettent pas d'évaluer avec précision leurs effectifs. Aujourd'hui, on estime que la population « chinoise » compte entre 20 000 et 25 000 personnes. Mais qui est Chinois à la Réunion ?

Femmes chinoises et déséquilibre numérique des sexes

- 12 A la Réunion, nous retrouvons un phénomène spécifique de l'émigration chinoise outre-mer. A ces débuts, elle se caractérise par un déséquilibre numérique des sexes. A l'exemple de l'immigration chinoise en France⁴ ou ailleurs, comme à Madagascar⁵, à Tahiti⁶ ou à Maurice⁷, etc., une majorité d'hommes émigrent seuls en premier, leurs femmes ne les rejoignant que plusieurs années plus tard. L'arrivée des premières femmes chinoises à la Réunion date de 1864, elles étaient neuf. De 1864 à 1902, leur effectif ne dépasse jamais une centaine. Ce n'est qu'à partir des années 1920 que leur nombre augmente : 105 en 1921 ; 277 en 1926 ; 466 en 1931 ; 616 en 1936 ; 1 183 en 1941⁸. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, l'éloignement du pays d'origine diminue les opportunités de déplacement en raison des risques et du coût élevé du voyage par bateau. Par ailleurs, le poids des traditions en Chine accorde peu d'occasions aux Chinoises d'émigrer, car leur départ priverait la famille de la possibilité de perpétuer la descendance, ce qui signifierait la disparition du noyau familial.

Typologie des groupes de Chinois

- 13 L'historique de l'immigration chinoise à la Réunion permet de distinguer aujourd'hui cinq groupes de Chinois ou de Sinoi (en créole, descendants de Chinois)⁹.
- 14 Le premier groupe est constitué d'émigrés nés en Chine. Ils parlent le chinois, un peu le créole, quelques rudiments de français. Ils ne forment qu'une petite minorité de personnes ayant immigré à la Réunion pendant l'entre-deux-guerres (1920-1940). Ils ont surtout ouvert des restaurants et des boutiques, la pratique du commerce étant, à cette époque, l'un des moyens les plus rapides d'intégration économique et social à la société réunionnaise.
- 15 Le deuxième groupe est composé de descendants nés avant 1945, éduqués et socialisés à la Réunion mais peu scolarisés dans le système éducatif français. Souvent, ils ont fréquenté l'école chinoise, possèdent des éléments de la culture chinoise et créole mais peu de la culture française. Ils maîtrisent mal le français, mais parlent couramment le chinois et le

créole, et ne connaissent guère de malaise identitaire profond. Certains, après la mort de leur père, ont repris le commerce familial, d'autres ont travaillé comme salariés ou employés dans diverses entreprises de l'île. Depuis les années 1970, les transformations sociales et économiques de la Réunion ont fait croître le niveau de vie des Réunionnais. Les boutiques chinoises se sont transformées, d'année en année, en des commerces plus spacieux et plus modernes tels que les libres-services ou les supérettes.

- 16 Le troisième groupe est formé de descendants nés après les années 1950 et scolarisés en langue française. Ils ne parlent plus le chinois hormis quelques bribes, et ne communiquent qu'en créole avec leurs parents et leur entourage. La plupart d'entre eux ont effectué des études supérieures en France dans les années 1960-1970, et se sont surtout dirigées vers les professions libérales (médecins, dentistes, architectes, avocats...), les grandes entreprises privées (experts-comptables, ingénieurs, cadres commerciaux...) ou vers le secteur public (administration, enseignement...). Leur sentiment d'appartenance à la communauté chinoise demeure relativement fort. Cette génération est fortement assimilée à la culture française, mais tente depuis une vingtaine d'années un « retour aux sources », en essayant de se réappropriier des référents culturels chinois (cours de chinois, de calligraphie, de tai-chi, qigong, cuisine chinoise). Ces descendants vivent des moments de crise identitaire.
- 17 Le quatrième groupe comprend des jeunes nés après 1975. Il représente la génération la plus intégrée au modèle culturel français ou occidental. Toutefois, certains des ses membres tentent un retour à la culture et à l'identité chinoise (voyages d'agrément ou d'étude en Chine, cours de langue chinoise, pratique du kung-fu, goût pour les films hongkongais); le sentiment d'appartenance à la « communauté » chinoise est relativement fort. Dans ce groupe, certains jeunes rejettent totalement leurs origines et la culture chinoise, sans forte crise identitaire.
- 18 Enfin, le dernier groupe est représenté par les métis qui n'ont plus de connaissance de la langue ou de la culture chinoise. Le métissage, d'hier et d'aujourd'hui, d'une frange de la population chinoise apparaît, en premier, dans les traits physiques des individus. Il arrive que leur phénotype ne corresponde pas à leur nom patronymique chinois. Un Réunionnais qui porte un nom de famille chinois peut avoir les traits d'un Créole, d'un Malgache, d'un Tamoul ou d'un Caucasien. Un certain nombre de personnes de ce groupe tentent, à un moment de leur vie, de retrouver leurs origines chinoises (création d'associations, voyages au pays natal de leurs ancêtres, organisation et/ou participation aux fêtes traditionnelles, fréquentation des pagodes, lecture de contes chinois traduits en créole, etc.).

Formation de l'identité culturelle des Chinois

- 19 La formation de l'identité pluriculturelle des Chinois ou des Sinoi ne concerne que les générations nées à la Réunion, car la première génération, née et socialisée en Chine, est arrivée à l'âge adulte dans l'île. Cette formation passe par l'assimilation de plusieurs éléments culturels comportant une part créole, une part chinoise et une part française. L'identité des descendants de Chinois de la Réunion est naturellement triculturelle. Le contexte multiethnique, plurilinguiste et pluriculturel génère une culture métisse qui apparaît dans les œuvres (musiques, habitations, arts, littératures), les institutions, les outils, les objets, etc. Le métissage est un processus d'adoption, d'appropriation et de caractérisation d'éléments culturels¹⁰. Il prend racine dans une société ou dans un environnement donné. Dans la confrontation permanente des différentes langues, croyances, philosophies, l'entrecroisement des cultures à la Réunion est un long

mécanisme d'acquisition, d'intégration, d'acculturation des éléments spécifiques qui sont, par la suite, reformulés, réinterprétés, redéfinis pour aboutir à l'émergence d'une nouvelle identité. Cependant, le métissage « ne se donne pas dans la constance et la consistance mais s'élabore dans le décalage et l'alternance. On reconnaît le métissage par un mouvement de tension, de vibration, d'oscillation qui se manifeste à travers des formes provisoires se réorganisant autrement. » Ce mouvement non linéaire « est un parcours qui avance en tournant, en enveloppant, en développant, en déployant et, surtout, en déplaçant les littératures, les musiques, les cuisines, les langues... d'un espace à l'autre »¹¹.

La part créole

20 La formation de l'identité culturelle des générations de Chinois nés dans l'île s'inscrit dans le contexte particulier de la société réunionnaise. Celui-ci est marqué par une période d'isolement relativement longue car l'île a été quelque peu « oubliée » par la France métropolitaine durant les trois cents premières années de son existence (de 1663 à 1965). Jusqu'à la fin des années 1960, la Réunion reste sous-développée. Il existe peu d'écoles, d'hôpitaux ou de logements sociaux ; le réseau routier est peu étendu et peu bitumé. L'état sanitaire de l'île est médiocre, les maladies infectieuses comme le paludisme frappent encore une partie de la population. Cette situation s'améliore à partir des années 1970 avec l'apparition de l'aide médicale gratuite, de la sécurité sociale et l'arrivée de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass). Cet isolement dû à l'éloignement a offert l'opportunité aux différentes cultures venues du monde entier de se rencontrer, d'échanger et de se mélanger. De ces interpénétrations des langues, des religions et des philosophies est née une terre de métissage qui dispose, de nos jours, d'une identité propre. La langue créole réunionnaise est le résultat des brassages linguistiques du français avec des langues africaines, asiatiques ou malgaches. Elle est devenue la langue maternelle de tous les Réunionnais, l'outil de communication de la grande majorité de la population de l'île, à l'exception des Français de l'Hexagone fraîchement installés.

21 Toutes les générations de Chinois nées à la Réunion sont imprégnées de cette culture créole, en dépit de ce que certains peuvent prétendre. La société propose des modèles culturels, définit des normes et des valeurs que l'individu intériorise dès sa naissance. Dans une société pluriethnique et pluriculturelle, un individu s'identifie à plusieurs groupes et se considère appartenir à ces groupes donnés, mais en même temps il se sent différent des autres membres de ces groupes, du fait qu'ils se disent Chinois, Tamoul, Malgache ou autre. En somme, l'individu est en présence de la dialectique du même et de l'autre. Nous sommes ainsi face à une double articulation de la permanence et du changement. La formation de l'identité chinoise s'inscrit dans ce processus d'évolution, se façonne progressivement, se modifie, et se réorganise tout au long de l'existence selon les événements ou les bouleversements de la vie sociale, politique, culturelle ou économique de la Réunion. Le développement de l'identité culturelle des Chinois ou des Sinoi suit les transformations que la société réunionnaise traverse.

La part chinoise

22 En dehors du rôle fondamental de la famille chinoise dans l'éducation des enfants, l'organisation sociale et culturelle des Chinois repose sur des institutions communautaires telles que les associations, les lieux de culte ou les écoles. Les premières associations culturelles chinoises furent fondées dès 1877, à Saint-Denis, par les Cantonais. Ces institutions étaient de deux sortes. Les unes étaient basées sur le principe

du clan, c'est-à-dire que seuls les individus portant le même patronyme et originaires du même district les fréquentaient. Les autres étaient à caractère régional regroupant les migrants originaires d'un même village ou d'un même district sans être issus d'un même clan familial¹². Les associations d'hier jouaient un rôle de préservation et de diffusion du patrimoine culturel. Leurs actions se résumaient à des tentatives de faire connaître la culture chinoise aux jeunes générations par l'organisation de cours de langue ou de cuisine, de fêtes traditionnelles, ou encore de favoriser les rencontres à travers des activités sportives (tennis de table, football, basket), des sorties en groupe, des bals ou des repas en commun.

- 23 La première école chinoise est fondée en 1927 à Saint-Denis. Mais elle ferme ses portes en 1930, en raison du retour du professeur en Chine¹³. L'organisation des écoles chinoises est prise en charge par la Chambre de commerce chinoise qui les finance grâce aux cotisations des commerçants. Les écoles rémunèrent des enseignants qui viennent de l'île Maurice ou de Chine. L'enseignement est donné en hakka dans les écoles hakka, et en cantonais dans les écoles cantonaises. Les écoles chinoises fondées dans l'entre-deux-guerres sont dissoutes au lendemain de la Deuxième Guerre par les autorités coloniales qui cherchent à faire disparaître toutes particularités culturelles autres que françaises. L'administration coloniale voit dans ces écoles des éléments de différenciation culturelle. Elle se met à contrôler ces institutions en exigeant que les heures d'enseignement en langue chinoise soient moins nombreuses que celles en langue française. C'est ainsi que pour s'adapter à la nouvelle réglementation, les Chinois ont dû créer des écoles bilingues franco-chinoises. La première école franco-chinoise ouvre ses portes en 1942 à Saint-Denis. Les écoles de Saint-Denis et de Saint-André sont les plus connues. Elles regroupent environ 80 % des jeunes Chinois nés à la Réunion¹⁴. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la Réunion devenant un département français, la scolarisation des enfants dans les écoles françaises est désormais obligatoire. Par ailleurs, les parents trouvent inutiles la poursuite de la scolarité chinoise, l'espoir d'un retour en Chine ayant été abandonné. La génération des enfants nés dans les années 1950 est scolarisée à l'école puis au lycée français.

La part française

- 24 Depuis le début de peuplement de la Réunion jusqu'aux années 1960, l'influence culturelle française sur la majorité de la population a été relativement faible, en raison de l'éloignement géographique. Ce n'est qu'après l'élection d'un député arrivé de l'Hexagone en 1963, Michel Debré, que fut menée une politique d'assimilation tendant à étouffer la langue et la culture créoles. Néanmoins, cet élu politique a mis en place une politique de développement de l'île, en créant toutes les infrastructures nécessaires (écoles, hôpitaux, routes, aéroports) pour sortir la Réunion de son isolement.
- 25 L'école est un des outils de cette politique de francisation. L'élite avait créé un lycée réservé à ses enfants. Pendant très longtemps, cette institution fut le seul instrument de promotion sociale pour les jeunes Réunionnais. Pour le reste de la population, les pouvoirs publics avaient fondé des collèges et des lycées professionnels. Les écoles privées étaient tenues par des religieux. Aujourd'hui, la Réunion est dotée de nombreux collèges et lycées, et d'une université qui compte 12 000 étudiants.
- 26 Par ailleurs, l'introduction de la télévision a ouvert l'île sur le monde, et sorti ses habitants de l'insularité. Désormais, l'île reçoit plusieurs bouquets de chaînes par satellite. L'offre audiovisuelle a bouleversé la vie quotidienne et a changé les mentalités

des Réunionnais. Les images venues de l'extérieur ont entraîné une identification des Réunionnais au mode de vie de la France hexagonale.

- 27 Depuis les deux dernières décennies, les changements socio-économiques intervenus dans l'île ont fait évoluer rapidement la société réunionnaise de type colonial vers une société de consommation. Celle-ci est marquée par les faits, les signes et les symboles qui caractérisent toute société de consommation : profusion des services et des biens matériels, information de masse, croissance des dépenses individuelles, mythe égalitaire du bien-être, etc.¹⁵

La déculturation

- 28 L'assimilation des parts culturelles créole, chinoise et française par les descendants de Chinois pose des problèmes identitaires d'une acuité variable selon les individus de la troisième génération. Ces jeunes de l'après-guerre connaissent un malaise identitaire. Après avoir subi une véritable déculturation durant les décennies 1960-1980, ils tentent un retour aux sources. Durant cette période, la langue et la culture chinoise ont été dévalorisées à un point tel, que les jeunes générations avaient honte d'être chinois.
- 29 Ils vivent dès lors un paradoxe existentiel : ils se reconnaissent comme Chinois ou descendants de Chinois, ont un phénotype chinois, et sont considérés par la société réunionnaise comme des Chinois, mais ils ne possèdent ni la langue, ni la culture chinoise. Leur langue de communication est avant tout le créole mais ils ne se sentent ni créoles, ni français, et ne participent guère aux activités culturelles créoles ou françaises. Cette quête identitaire n'est pas le seul fait des descendants de Chinois, mais touche d'une manière générale la population réunionnaise née après la Deuxième Guerre où l'on observe un abandon des langues d'origine au profit du français. Christian Barat¹⁶ remarque que « l'assimilation par la langue et la culture française, réputées "universelles", de la colonisation à la départementalisation, qui impose une intégration toujours plus poussée à l'espace social, économique et culturel de l'Hexagone français et au-delà au monde occidental ; assimilation qui fait bénéficier l'insulaire d'une ouverture sur le monde extérieur dans le même temps qu'elle lui impose les monopoles de divers moyens de communication (des mass-media aux transports aériens) et des modèles de consommation. » Jean Benoist¹⁷, quelques années auparavant, avait déjà relevé que « le processus d'assimilation s'est déroulé sans arrêt jusqu'à nos jours et a conduit les Réunionnais à survaloriser les valeurs et les modèles culturels français, pris comme références à imiter et à considérer comme un contre-modèle les autres cultures qu'il faut dénigrer. »

Le retour vers les sources chinoises

- 30 Le retour aux sources est dû principalement à deux causes. D'abord la rencontre de la différence en France hexagonale. Depuis la fin des années 1960, des Chinois de la troisième génération partent en France poursuivre leurs études universitaires grâce à l'aide familiale ou au système de bourses. A partir de cette époque, la condition économique des Chinois s'est améliorée. Un certain nombre de familles a commencé à acheter des appartements en France, notamment dans le XVe arrondissement de Paris, à Toulouse ou à Marseille, à la fois comme gage de sécurité financière et pour donner un toit à leurs enfants étudiants.
- 31 Ensuite la politique de décentralisation conduite par la Gauche après l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand en mai 1981. La loi sur la décentralisation du 31 décembre 1982 érige la Réunion en collectivité territoriale, autrement dit une partie du pouvoir de décision est confiée aux élus locaux. La décentralisation contribue ainsi à modifier

certaines aspects de la vie politique, économique et sociale réunionnaise : radios libres, revenu minimum d'insertion, commémoration de l'abolition de l'esclavage de 1848, création de l'académie et de l'université de la Réunion, etc. Cette politique favorise aussi le développement d'associations de Réunionnais d'origine tamoule, chinoise, comorienne, malgache ou bretonne... qui revendiquent le droit à la différence et un retour aux « sources ». Selon un de nos témoins : « Au début des années 1980, de retour à la Réunion à la fin de leurs études, les descendants de Chinois de la troisième et de la quatrième génération pensent que leur langue et leur culture d'origine ont été laminées par la francisation. Pour contrer cette assimilation, un certain nombre d'entre eux vont, dès lors, effectuer un retour aux "sources" en allant dans le village de leurs ancêtres pour retrouver des membres de leurs familles et pour retrouver des valeurs culturelles chinoises traditionnelles (...). Les gens de la troisième génération dont les parents ont rejeté tout le côté chinois retournent à la culture chinoise. Beaucoup aspirent à cela... Il y a eu des périodes où je me suis posé la question si je suis Chinois, Français, Réunionnais ou rien du tout. Franchement à vingt ans, je me suis posé la question, plus maintenant. Je suis en France, je ne suis pas comme un Français mais tant que c'est un pays qui m'accepte, je ne me pose plus ce genre de question. J'ai des amis de ma génération auxquels cela pose problème, c'est un besoin intellectuel. Souvent ces personnes se sentent rejetées, ne s'adaptent pas en France... ».

- 32 Cette volonté de retrouver ses racines trouve son expression dans des manifestations culturelles que les descendants de Chinois organisent à l'occasion des fêtes traditionnelles comme l'anniversaire de Guan-di ou la nouvelle année lunaire. Ce retour aux « sources culturelles » est surtout revendiqué par les jeunes qui ont effectué leurs études en France, comme Karine : « C'est à Paris que mon côté chinois est ressorti, je veux dire mon identité. A Paris, il y a une grosse communauté chinoise dont je ne me sens pas proche. En revanche dans ma vie professionnelle, il y a beaucoup d'Asiatiques, des Japonais, des Coréens, etc. Mais ce qui a fait ressortir la part de mon identité chinoise, c'est le regard des autres : des questions comme qui tu es ? D'où viens-tu ? Sais-tu parler chinois ?, etc. Les autres ? Ce ne sont pas seulement les Français, ce sont aussi les Coréens, Japonais, Taiwanais, Allemands, Italiens... avec qui je travaille ».
- 33 Cependant, la méconnaissance des références culturelles chinoises due à l'assimilation aux valeurs françaises et créoles ne permet pas une resinisation de la « communauté » chinoise. Les activités culturelles mentionnées sont épisodiques. En outre, l'existence quotidienne se déroule dans un contexte réunionnais et non chinois. La volonté de resinisation traduit en fait une illusion identitaire. Ce désir de récupérer, afin d'enrichir l'héritage linguistique et culturel chinois, n'a pas eu de résultats probants. En outre, dans le contexte de métissage qui caractérise la société créole, la question des origines culturelles chinoises demeure, à bien des égards, problématique. La quête des origines se définit en référence à un territoire largement mythique : la Chine des années 1930-1940, c'est-à-dire celle que parents ou grands-parents ont connue au moment de leur départ mais qui a aujourd'hui disparu. « Dans ma famille, raconte Michel A. H., tous ceux qui ont eu un peu de temps libre sont allés au moins une ou deux fois en Chine. Ils se sont rendu compte que la Chine de leurs parents n'avait plus grand-chose à voir avec eux, qu'il y avait de trop grandes différences. Pour la plupart, c'est le rêve d'un individu de culture créole et française qui s'est évanoui, ils n'ont plus rien à voir avec la culture chinoise ».

Les contacts interculturels à travers les regards des autres

- 34 Dans les contacts interculturels, la problématique des origines ethniques et culturelles des individus est une donnée constante, dans la mesure où c'est le phénotype, c'est-à-dire les traits physiques qui permettent d'identifier l'appartenance d'un individu à tel ou tel groupe. Le patronyme, la couleur des yeux ou de la peau, le type de cheveux, etc., servent de signes d'appartenance à un groupe donné. Les Réunionnais s'interpellent entre eux et se distinguent par des représentations sociales. Dans le langage courant, on compte sept groupes.
- 35 Les Français de l'Hexagone sont appelés les Zoreils. Ce quolibet leur est attribué car les nouveaux venus tendent l'oreille pour comprendre ce que disent les Réunionnais qui leur parlent en créole. Les Tamouls sont appelés Malabars par confusion. On avait cru qu'ils provenaient de la côte de Malabar (pour venir travailler dans les plantations agricoles). Les Indiens gudjerati sont appelés Z'arabes, du fait qu'ils sont musulmans (installés à la Réunion depuis 1870 pour faire du commerce). Les métis d'origine africaine sont appelés Cafres. Ce sont des descendants d'esclaves venus du Mozambique, de Guinée, du Sénégal, de Madagascar et non de la plaine des Cafres (située en Afrique du Sud). Les créoles blancs constituent la population d'origine européenne, répartis en deux sous-groupes : les Gro-Blan, anciens propriétaires des plantations sucrières, et les Yab, petits Blancs paupérisés installés dans les Hauts de la Réunion. Les Chinois sont appelés Sinoi en créole ; ce terme a une pertinence épistémologique dans le sens où il permet de distinguer les Chinois originaires de Chine et ceux nés et socialisés à la Réunion.
- 36 Ces attributions identitaires ethniques sont le fruit du regard. Nommer un individu par une appellation personnalisée et attribuée constitue une étape essentielle de l'inscription des Réunionnais dans un groupe particulier. Cette appellation est étroitement liée à un autre aspect de l'identité, celui qui détermine son appartenance ethnique, et non culturelle. Si l'appartenance ethnique d'une personne est perçue selon ses éléments héréditaires, elle apparaît aussi dans un ensemble de signes et de symboles acquis avec la naissance dont le nom de famille. Le patronyme est à la fois un signe, un marqueur des origines et un symbole de filiation. Il est à la fois classificateur de l'identité individuelle, et rattache l'individu à une lignée, mais il ancre aussi dans une région, un pays et éventuellement un statut social.
- 37 Les Chinois d'outre-mer se réfèrent souvent, pour déterminer leur origine géographique, au nom du village ou de la ville de leur naissance ou de celles de leurs ancêtres. Le lieu originel du clan familial est une donnée fondamentale. D'après Norbert Elias, le nom patronymique est pour l'individu « à la fois le symbole patent de son unicité et lui fournit la réponse à la question de savoir qui il est à ses propres yeux, pour soi tout seul ; il sert en même temps de carte de visite et montre qui l'on est aux yeux des autres »¹⁸. L'appartenance d'un individu à tel lignage, à tel groupe territorial par le biais d'attributs distinctifs (nom, signes extérieurs...) produit des marques d'identité, notamment sous forme de rattachement à certains territoires ou certaines cultures définissant ainsi une identité ethnique et culturelle.
- 38 Ce schéma général n'est pas toujours une réalité à la Réunion comme le montre le témoignage suivant : « Ma grand-mère est une créole mélangée de cafrine (afro-malgache) et de malbarèze (tamoule). Mon père avait une couleur beaucoup plus claire, il n'avait pas les yeux bridés. D'ailleurs ma sœur a une couleur très claire, elle a une fille avec des yeux bridés et la peau claire. Comme ma sœur est très claire, ses enfants sont quasiment de couleur blanche. Mon frère a les yeux plus bridés et les cheveux un peu cafres (africains). Moi j'ai les cheveux chinois mais pas les yeux. Chacun des enfants a eu

un peu de chinois soit dans les yeux, les cheveux, ou la peau, etc. Ma mère est de type cafre (afro-malgache). Moi-même j'ai deux enfants. Mon fils a la même tête que moi, mais avec une peau un peu plus claire. Ma tante a quatre enfants : trois filles et un garçon. L'une des filles est « sortie » chinoise complètement, elle a des cheveux « droits » (lisses)... Une fois, dans une soirée, il n'y avait que des Chinois, tout le monde était chinois physiquement, sauf moi. Il y avait aussi trois filles qui faisaient plutôt créoles, de type yab (blancs). Et puis en parlant, on s'est posé la question de nos origines et on s'est rendu compte qu'on avait des origines chinoises. Il y avait aussi quelqu'un qui était avec moi à l'école, quand on le regardait, c'était un yab (blanc), mais pourtant il avait un nom chinois ».

- 39 Ce schéma de perception caractérise l'individu selon les stéréotypes, les préjugés et les attentes normatives définies par la société. Ces attributions identitaires appartiennent au monde de la représentation sociale. Elles sont bien souvent en décalage avec l'identité culturelle des individus. Fredrik Barth¹⁹ a été le premier à proposer d'abandonner l'analyse des questions ethniques en termes de caractéristiques ethniques, culturelles ou d'histoire des groupes. L'identité ethnique et culturelle – ce que certains auteurs appellent ethnicité – ne sont pas des faits stables ou immuables. Ce sont des processus dynamiques qui subissent des transformations. Barth s'intéresse davantage aux formes d'organisation sociale des groupes qu'à leur culture et ses corrélats qui renferment constamment des paradoxes et des incohérences. Pour lui, la culture d'un groupe est secondaire, elle ne constitue pas un élément essentiel de définition de leur identité. L'anthropologue norvégien évoque les démarcations symboliques entre les groupes, qu'il appelle les frontières ethniques. Les groupes construisent puis érigent comme barrières ces frontières pour se démarquer ou se différencier des autres groupes, autrement dit dans leurs rapports ou relations avec les autres. « Les distinctions ethniques... résultent de phénomènes d'assignation et d'attribution, à travers lesquels les groupes, en relation d'opposition aux autres groupes, définissent et revendiquent leur identité »²⁰. Dans la mesure où un groupe ethnique reconnaît l'appartenance d'un individu à celui-ci, et que cet individu éprouve ce sentiment d'appartenance, son identité va se traduire comme une caractéristique du groupe. Barth signale qu'il ne faut pas oublier le rôle des leaders « ethniques » dans la mobilisation et la revendication de l'identité des groupes. Pour lui, ceux-ci peuvent avoir comme objectif la politisation de leur identité qui, souvent, n'a rien à voir avec la volonté et la culture populaire des groupes. Cette thèse se vérifie dans les comportements et les attitudes des descendants de Chinois de la Réunion.
- 40 Les contacts permanents et la socialisation quotidienne des Chinois de la troisième ou de la quatrième génération avec d'autres groupes « ethniques » de la Réunion ont généré un métissage culturel qui est le fondement culturel de la société réunionnaise. De ce fait, il n'existe pas de véritables communautés ethno-culturelles à la Réunion. Une vingtaine d'années auparavant, Robert Chaudenson²¹ observait déjà le métissage culturel en notant que « le processus d'intégration des groupes... a été si ancien, si rapide et si général qu'il est aujourd'hui à peu près impossible de reconnaître à quelque groupe que ce soit une identité nette aussi bien sur le plan ethnique que sur les autres. Les seules exceptions sont formées par des communautés homogènes, très minoritaires et d'immigration récente : Chinois, Indiens musulmans ». Nous partageons en partie seulement cette analyse, car les Chinois et les Indiens musulmans ne constituent, en aucune façon des « communautés » au sens sociologique du terme²² et encore moins des « communautés homogènes ». Les dénominations ethniques (cafres, malabars, zoreils, yab, sinoi...) sont le fruit d'un regard.

Elles sont le résultat de constructions mentales et n'ont rien à voir avec les réalités sociales des groupes ethno-culturels de l'île. Des pratiques culturelles comme les fêtes traditionnelles (Guandi, nouvel an, Dipavali) sont des prêts-à-paraître identitaires ; elles sont perçues et considérées comme relevant de la production culturelle « ethnique » de tel ou tel groupe.

- 41 Les associations dites culturelles d'aujourd'hui ne sont plus des institutions de préservation et de diffusion culturelle chinoise, comme ce fut le cas des associations d'avant-guerre. Leurs actions se cantonnent à des sorties (randonnée, pique-nique, restaurants), à organiser des cours de chinois mandarin (alors que la très grande majorité de la « communauté » chinoise est d'origine hakka ou cantonaise), ou encore à favoriser les rencontres entre jeunes générations à travers des bals, des repas en commun. Dans un contexte de créolisation et de métissage qui multiplie les références, les origines ethniques ou culturelles sont brouillées, elles relèvent uniquement de l'interprétation. Ce sont des éléments de support à une illusion identitaire. La supposée appartenance à l'univers culturel chinois est sans rapport avec la réalité, elle est en fait une chimère, une vaine imagination. Le créole demeure aujourd'hui la langue véhiculaire de ces « Chinois », langue avec laquelle ils communiquent le plus naturellement dans la vie de tous les jours. L'élément culturel le plus manifeste de leur identité plurielle sont les langues qu'ils utilisent dans la vie quotidienne (créole, français, voire chinois). Leur identité s'avère ainsi multiculturelle. Être chinois dans le monde créole, c'est appartenir à la fois à au moins deux, voire trois univers culturels (chinois, français, créole).
- 42 Le retour aux « sources culturelles » et le repli en direction de ses origines relèvent en partie d'une opposition à la politique d'assimilation française d'une part, et à la créolisation d'autre part. Ils constituent une réponse à la dévalorisation des références culturelles chinoises. Pour certains, la culture créole n'est pas suffisamment prestigieuse comparée à la culture chinoise, perçue comme ayant une profondeur et une ancienneté remarquables. Le métissage représente une perte d'identité et une dévalorisation.
- 43 Pour une frange de la « communauté » chinoise, ces réactions hostiles, ces oppositions violentes à l'environnement traduisent la souffrance (vécue bien des fois à fleur de peau) d'être au milieu de plusieurs milieux culturels. Elles traduisent une douleur intérieure pleine de paradoxes et de contradictions mais qui est une conséquence parmi d'autres (la francisation en est une autre) des discours identitaires depuis le milieu des années 1980, alors que les « quêteurs » de retour aux sources se situent au centre de leur milieu, c'est-à-dire la société créole qui est la leur. C'est dans ce sens que les réflexions de Barth sur les « leaders ethniques » s'applique à cette analyse des Sinoi.
- 44 Société post-coloniale et pluriculturelle, la Réunion d'aujourd'hui vit, en partie, de son héritage colonial et n'est pas exempte de stéréotypes et de vieux préjugés, entre Réunionnais d'origine chinoise, tamoule, gudjérate, malgache, comorienne ou européenne. Cette pluriculturalité mérite, à juste raison, d'être approfondie, mais là n'était pas notre objectif. La question de l'identité des Réunionnais d'origine chinoise a été abordée, pour la première fois, en relation avec les références identitaires des autres groupes qui vivent sur cette île de l'Océan Indien.

NOTES

1. Quel que soit le métissage biologique ou culturel, ou la génération des Réunionnais d'origine chinoise, nous distinguons, par Chinois ceux qui ont préservé leur langue ou leur culture chinoise et par Sinoi ceux qui les ont essentiellement perdues. Voir Live Yu-Sion, « Chinois et Sinoi à la Réunion : diaspora et ethnicité », *Migrations-Sociétés*, n° 56, novembre-décembre 1997.
2. Voir Durand Dominique & Hin-Tung Jean, *Les Chinois de la Réunion*, Australes Editions, Capetown, 1981 ; Wong Hee-Kam Edith, *La diaspora chinoise aux Mascareignes : le cas de la Réunion*, Université de la Réunion/ L'Harmattan, 1996 ; Live Yu-Sion, « The Overseas Chinese in Reunion Island », *Encyclopaedia of Chinese Overseas*, Singapore, Chinese Heritage Center Publications, 1999 ; Helly Denise, « Des immigrants chinois aux Mascareignes » in *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, 1976, vol. III, pp. 103-124.
3. Ly Tio-Fane Huguette, *La Diaspora chinoise dans l'Océan Indien occidental*, Aix-en-Provence, Greco-Océan Indien, 1981, p 151.
4. Live Yu-Sion, *La diaspora chinoise en France : immigrations, activités économiques et pratiques socioculturelles*, Thèse de doctorat en sociologie, Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1991, 2 vol., 824 p.
5. Slawewski Léon, *French Policy Towards the Chinese in Madagascar*, Hamden, The Shoe String Press, 1971.
6. Copenrath Gérard, *Les Chinois de Tahiti, de l'aversion à l'assimilation, 1865-1966*, publication de la Sociétés des Océanistes, Musée de l'Homme, 1967.
7. Voir Ly Tio-Fane Huguette, op. cit., 1981.
8. Wong Hee-Kam Édith, op. cit., 1996, p.93.
9. Nous préférons employer la notion de « groupe » au lieu de « génération ». Le premier, au sens d'un ensemble d'individus possédant des caractéristiques socio-culturelles communes. Le second n'est pas opératoire dans la mesure où à chaque vague d'immigration naît une deuxième génération ou une troisième génération... dont les parents n'ont plus le même background culturel.
10. Pour les références sur le métissage ou la créolisation, voir Bastide Roger, *Les Amériques noires*, Paris, Payot, 1967 ; Bonniol Jean-Luc, *La Couleur comme maléfice*, Paris, Albin Michel, 1992 ; Bonniol Jean-Luc, *Paradoxes du métissage*, Paris, Editions du CTHS, 2001 ; Benoist Jean, « Le métissage, biologie d'un fait social, sociologie d'un fait biologique », in *Métissages, Tome II : Linguistique et anthropologie*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Gruzinski Serge, *La Pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999 ; Toumson Roger, *Mythologie du métissage*, Paris, P.U.F, 1998.
11. Laplantine F. & Nouss A., *Métissages*, Paris, Edions Pauvert, 2001. pp. 8 et 11.
12. Voir Wong Hee-Kam Édith, op. cit., 1996.13.
13. Voir Huaqiaozhi Liuniwangdao (*Annales des Chinois de la Réunion*), Huaqiaozhi Bianzhuanweiyuanhui, Taipei, 1960.
14. Voir Durand D., & Hin-Tung J., op. cit., 1981, et Wong Hee-Kam, op. cit., 1996.
15. Voir Live Yu-Sion, « Sociologie de La Réunion : mutations, paradoxes, représentations, migrations », actes du colloque *Vingt ans d'anthropologie à la Réunion*, Université de la Réunion/L'Harmattan, Saint-Denis, 1997.

16. Voir Barat Christian, *A la découverte de la Réunion*, vol. 8., Cape town, Favory, 1980.
17. Voir Benoist Jean, *Un développement ambigu*, Saint-Denis, Fondation pour la recherche et le développement dans l'Océan Indien, 1975 (Nouvelle édition 1983).
18. Elias Norbert, *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1987.
19. Barth Fredrik, *Ethnic Groups and Boundaries*, Bergen, Universitetsforlaget, Oslo. Traduction française par J. Bardolph, Ph. Poutignat et J. Streiff-Fenart, « Les groupes ethniques et leurs frontières », *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.
20. Barth Fredrik, *op. cit.*, 1995, p. 205.
21. Chaudenson Robert, 1979, *Les Créoles français*, Paris, Nathan, p. 32.
22. Tönnies Ferdinand, *Communauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, PUF, 1944 ; réédition, Paris, Retz/CEPL, 1977 ; Granovetter, Mark S., « The Strength of Weak ties », *American Journal of Sociology*, n° 78, 1973, pp. 1360-1380 ; Granovetter, Mark S., « The strength of weak ties: A network theory revisited » in P.V. Marsden & N. Lin (éds.), *Social Structure and Network Analysis*, Beverly Hills, Sage. 1982 ; Wellman Barry & S. D. Berkowitz, *Social structure : A Network Analysis*, Cambridge UK, Cambridge University Press, 1988.